

**SECRETARIAT GENERAL**

**DÉCISION CODEP-SGE-2017-042161 du 20 octobre 2017  
relative à la désignation de seize inspecteurs de la sûreté nucléaire**

Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment le chapitre VI du titre IX de son livre V ;

Vu le décret n° 2007-831 du 11 mai 2007 fixant les modalités de désignation et d'habilitation des inspecteurs de la sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2010-DC-0195 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 octobre 2010 établissant le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, notamment son article 9 ;

Vu la décision n° 2016-DC-0540 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 21 janvier 2016 modifiée portant délégation de pouvoir au président pour prendre certaines décisions, notamment son article 1<sup>er</sup> ;

Sur proposition du directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire,

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire dont les noms figurent en annexe 1 à la présente décision sont désignés en qualité d'inspecteur de la sûreté nucléaire pour procéder aux contrôles administratifs de l'application des dispositions de l'article L. 125-15 et des chapitres I, III, V et VI du titre IX du livre V du code de l'environnement aux installations nucléaires de base et aux activités mentionnées au III de l'article L. 593-33 de ce code, ainsi qu'au transport de substances radioactives.

Pour chaque inspecteur, les catégories d'installations ou d'activités qu'il peut contrôler sont précisées en annexe 1. Leur compétence s'étend à l'ensemble du territoire national.

En application de l'article L. 596-13 du code de l'environnement, ces inspecteurs sont compétent(e)s pour procéder aux contrôles administratifs de l'application des dispositions de la section 1 du chapitre IV du titre Ier du livre II ou des dispositions du titre Ier du livre V et des dispositions de la section 2 du chapitre IX du titre II du livre II du même code aux équipements, installations, ouvrages, travaux ou activités inscrits à l'une des catégories comprises dans une des

nomenclatures prévues aux articles L. 214-2 et L. 511-2 du même code implantés ou exercés dans le périmètre d'une installation nucléaire de base et non nécessaires à son fonctionnement.

## **Article 2**

Les inspecteurs de la sûreté nucléaire mentionnés à l'article 1<sup>er</sup> dont les noms figurent en annexe 2 de la présente décision sont habilité(e)s à exercer les missions de police judiciaire prévues aux articles L. 596-10 à L. 596-14 du code de l'environnement dans les conditions fixées par ces mêmes articles.

## **Article 3**

Le directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée aux intéressé(e)s et publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 20 octobre 2017

*Signé par*  
**Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire**

**Pierre-Franck CHEVET**

ANNEXE 1

**DÉCISION CODEP-SGE-2017-042161 du 20 octobre 2017  
relative à la désignation de seize inspecteurs de la sûreté nucléaire**

**Liste des seize inspecteurs de la sûreté nucléaire**

Nom	Prénom	Catégories d'installations, d'équipements ou d'activités contrôlés			
		REP	LUDD	Transport de substances radioactives	
				Expert	Généraliste
AMOROSI	Raffaello		X		
BAPTISTE	Nadège		X		
DAPHNIET	Alain	X			
DURAND	Hermine	X			
GALLY	Angel		X		
HEMIMOU	Youcef		X		
LAFONT	Sylvain		X		
LIZE	Florian				X
NGUYEN CANH	Quentin		X		
QUESSARD	Vincent	X			
RAYMONDI	Julien		X		
SEBEI	Haroun		X		
SEFSOUF	Naïma		X		
SEUGNET	Loïc	X			
VEILLOT	Romain	X			
VERNON	Josquin		X		

## ANNEXE 2

**DÉCISION CODEP-SGE-2017-042161 du 20 octobre 2017  
relative à la désignation de seize inspecteurs de la sûreté nucléaire**

**Liste des quatorze inspecteurs de la sûreté nucléaire  
Habilité(e)s à exercer les missions de police judiciaire  
prévues aux articles L. 596-10 à L. 596-14 du code de l'environnement**

Nom	Prénom
BAPTISTE	Nadège
DAPHNIET	Alain
DURAND	Hermine
GALLY	Angel
HEMIMOU	Youcef
LAFONT	Sylvain
NGUYEN CANH	Quentin
QUESSARD	Vincent
RAYMONDI	Julien
SEBEI	Haroun
SEFSOUF	Naïma
SEUGNET	Loïc
VEILLOT	Romain
VERNON	Josquin